

VOUS ÊTES UN **PROFESSIONNEL** ? FORMULAIRE DEMANDE DE BADGE d'accès en déchèterie

Vous êtes une entreprise, association, administration, chèques emploi service, etc.

Dans un souci d'optimisation du service et de maîtrise des coûts, les élus communautaires ont décidé la mise en place d'un contrôle d'accès à l'été 2022 dans toutes les déchèteries de la communauté de communes Bugeois-Vallée.

Seuls les détenteurs d'un badge seront autorisés à entrer.

L'objectif principal de ce nouveau dispositif est d'harmoniser le fonctionnement des déchèteries afin d'y accueillir les usagers de manière plus appropriée, de les diriger vers les bons endroits (gravats, déchets verts, mobiliers...) et de rendre une circulation fluide en comptabilisant les passages.

Comment obtenir son badge ?

Renvoyez le formulaire ci-dessous au service déchets. (* mentions obligatoires)

DENOMINATION *:

Adresse *:

Code postal *: Ville *:

Activité :

N°SIRET* :

Adresse du siège social si différente :

N° Téléphone fixe* : N° Téléphone mobile :

Courriel : @

Nombre de badge souhaité (le badge supplémentaire est facturé 10 €) :

Conditions d'attribution du badge d'accès aux déchèteries

- 1- Le badge est délivré pour une durée illimitée. Le badge permet l'accès à toutes les déchèteries de la communauté de communes Bugeois-Vallée.
- 2- Le badge est numéroté et répertorié dans une base de données.
- 3- En cas de changement de domiciliation, il convient de transmettre les nouvelles coordonnées au service déchets pour permettre la mise à jour de la base de données.
- 4- En cas de perte ou de vol, il convient de prévenir rapidement le service déchets pour désactivation du badge égaré/volé. Le remplacement du badge vous sera facturé 10 €.
- 5- Le service déchets se réserve le droit de suspendre la validité du badge en cas de non-respect du règlement par le professionnel, ainsi qu'en cas de prêt dûment constaté du badge à un autre usager ou à un « professionnel ».

Je certifie l'exactitude des informations saisies dans ce formulaire et avoir pris connaissance des conditions d'attribution du badge ci-dessus.

Date : / /

Signature :

Le badge vous sera envoyé par voie postale.

Ce formulaire est à transmettre :

par courrier postal à

Communauté de Communes Baugeois Vallée
Service déchets
4 Bd des Entrepreneurs – Beaufort-en-Vallée
49250 BEAUFORT EN ANJOU

Communauté de communes Baugeois-Vallée -
Service déchets
15 avenue Legoulz de la Boulaie – Baugé
49150 BAUGÉ-EN-ANJOU

Ou par mail : dechets@baugeoisvallee.fr

02 41 79 77 00

Une question ?

www.baugeoisvallee.fr



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Déchets et permet la fourniture d'un badge pour accéder aux déchèteries. La base légale du traitement est le consentement.

Les données marquées par une astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, l'accès aux déchèteries sera impossible faute de badge.

Les données collectées sont uniquement utilisées par le service Déchets. Les données sont conservées tant que vous détenez le badge. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, y compris retirer votre consentement par la restitution du badge.

Consultez le site CNIL.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données dop@baugeoisvallee.fr. Communauté de Communes Baugeois Vallée 15 Avenue Legoulz de la Boulaie – Baugé - 49150 Baugé en Anjou.